

Modèle patrimonial et crime organisé : le cas de la Corse

Par Sébastien DUBOIS

Professeur à NEOMA Business School

Et Jean PRALONG

Professeur de gestion des ressources humaines à l'EM Normandie

Malgré son impact socio-économique, le crime organisé a encore peu intéressé la recherche en gestion. À partir de la critique des deux modèles dominants sur le crime organisé (bureaucratique et entrepreneurial) et de la sociologie wébérienne, nous proposons le modèle alternatif de l'organisation patrimoniale. Nous appuyant sur le cas corse, nous montrons comment ce modèle éclaire la façon dont les organisations criminelles résolvent les deux paradoxes organisationnels auxquels elles font face : l'apparente contradiction entre sécurité et flexibilité, et l'articulation entre temps court et temps long. Le modèle patrimonial repose sur la personnalisation du pouvoir, des contrats et des revenus, le statut des chefs (entendu comme leur capacité à faire peur), la légitimité (paradoxale) dont jouissent les organisations criminelles fortement ancrées dans un territoire qu'elles contrôlent. Nous concluons cet article en expliquant pourquoi le crime organisé corse, aussi puissant soit-il, n'est pas une mafia.

Introduction

Il est assez étonnant que les sciences de gestion aient aussi peu étudié le crime organisé, alors qu'il s'agit bien d'organisations, donc de management, et que le crime organisé pèse autant dans la vie économique – les organisations criminelles brassent des centaines de millions d'euros – que dans la vie sociale. Au-delà des risques que fait courir le crime organisé aux organisations (Véry et Monnet, 2008), très peu d'études ont été consacrées au crime organisé lui-même (par exemple Catino, 2015 ; Vaccaro, 2012 ; Vaccaro et Palazzo, 2015 ; Böhm et Pascucci, 2020 ; Duplat *et al.*, 2012). Dans la littérature criminologique et sociologique tout comme dans la presse, le modèle organisationnel du crime organisé a pourtant suscité de nombreux débats, par exemple autour de la définition de ce qu'est une mafia (Gambetta, 2006).

Notre argument est qu'il faut partir, pour comprendre ces organisations singulières, des deux dilemmes auxquels elles font face. Le premier oppose la sécurité à la flexibilité. La sécurité est essentielle face aux menaces d'emprisonnement et de violence ; les risques sont incomparablement plus grands que dans l'économie légale. D'où le cliché récurrent sur l'omerta et le culte du secret. En même temps, les « marchés » criminels sont très largement des marchés d'opportunités à court terme, soit une économie de projets. Les organisations criminelles doivent donc assurer simultanément sécurité et loyauté, et flexibilité et autonomie. Le deuxième dilemme tient à la gestion du temps. Une économie de projets fonctionne sur le temps court, mais la sécurité exige des engagements à long terme :

on ne « démissionne » pas d'une organisation criminelle pour en intégrer une autre, tout comme les organisations criminelles ne licencient pas. L'engagement est à vie, comme l'illustrent les tatouages indélébiles chez les yakuzas ou les cartels colombiens. Les deux modèles dominants dans l'étude des organisations criminelles ont privilégié l'une ou l'autre de ces alternatives : le modèle bureaucratique (Cressey, 1969) insiste sur la sécurité, le modèle entrepreneurial (Levitt et Venkatesh, 2000 ; Morselli *et al.*, 2017) sur la flexibilité. L'idée centrale de cet article est qu'il faut pouvoir penser ensemble sécurité et flexibilité, contrôle et autonomie, temps court et temps long. Nous proposons le modèle de l'organisation patrimoniale, inspiré de Weber, des sciences politiques et de la sociologie économique, que nous articulons à d'autres concepts (statut, prestige, légitimité) pour montrer comment les organisations criminelles résolvent efficacement ces dilemmes : les mafias italiennes et nord-américaines comme les triades chinoises ou les yakuzas japonais ont plusieurs décennies, voire plusieurs siècles d'existence, et leurs affaires fleurissent.

Nous nous concentrons dans cet article sur le cas de la Corse, encore moins étudié dans la littérature académique que les autres cas de crime organisé. On sait le poids du crime organisé corse non seulement sur la vie insulaire, mais sur la vie française dans son ensemble (Constanty, 2017 ; Follorou, 2022 ; Follorou et Nouzille, 2004), à l'heure où le président de la République s'est dit ouvert à une autonomie de l'île. Plus précisément, nous nous attachons aux trois organisations criminelles qui ont dominé la Corse depuis une trentaine d'années : le « système Jean-Jé Colonna »,

la Brise de Mer, et le Petit bar (voir le Tableau 1 ci-après pour la liste par organisation des criminels inclus dans cette étude). Nous avons commencé par recueillir les informations disponibles par une analyse systématique de la presse (*via* la base Europresse) et des livres (journalistiques) consacrés au crime organisé corse. Nous avons ainsi identifié une liste de 32 criminels dont nous avons reconstruit les trajectoires. Nous avons alors soumis ces informations à des acteurs du crime organisé. Non aux criminels eux-mêmes, pour des raisons évidentes ; mais à ceux qui font face et analysent le crime organisé dans leur vie professionnelle : policiers, magistrats, experts et journalistes spécialisés. Nous avons ainsi mené 24 entretiens pour croiser les informations, dont des entretiens avec 14 magistrats exerçant ou ayant exercé en Corse, 5 policiers en poste en Corse, et 5 journalistes spécialisés (la liste

est donnée dans le Tableau 2)¹. Nous les avons interrogés d'abord sur le contexte corse, les formes des réseaux criminels, leurs activités illégales et légales, la nature et l'organisation du pouvoir dans les organisations criminelles ; pour finir, nous leur avons soumis les trajectoires des criminels que nous avons reconstruites, pour valider auprès d'eux les parcours que nous avons dessinés. Nous avons pu ainsi compléter les informations déjà obtenues, et confirmer notre cadre d'analyse. Les entretiens ont été

¹ Dans la suite de cet article, nous ne précisons que le rôle des personnes interrogées (par exemple policier) ; pour préserver la sécurité et donc l'anonymat de nos sources sur un sujet aussi sensible, nous ne faisons volontairement pas la différence entre des informations publiques (par exemple dans des articles de presse) et des informations obtenues en entretien.

Organisation	Membres
La Brise de Mer	Casanova, famille Santucci, famille Guazzelli, Mariani père et fils), Chossat, Seatelli, Moracchini, famille Petacchini, famille Costa, famille Voillemier, Chevreière, Germani
Jean-Jé Colonna	Colonna (père, fils, neveu, cousin), Michelosi (père), Flori
Le Petit bar	Santoni, Castelli, Porri, Michelosi (fils), Raybier, Bacchiolelli

Tableau 1 : Liste des criminels par organisation.

	Genre	Affectation
Journaliste 1	Homme	Télévision
Journaliste 2	Homme	Radio
Journaliste 3	Homme	Presse écrite
Journaliste 4	Femme	Presse écrite
Journaliste 5	Homme	Presse écrite
Magistrat 1	Homme	Tribunal judiciaire
Magistrat 2	Homme	Tribunal judiciaire
Magistrat 3	Homme	Tribunal judiciaire
Magistrat 4	Homme	Tribunal judiciaire
Magistrat 5	Homme	Tribunal judiciaire
Magistrat 6	Femme	Cour d'appel
Magistrat 7	Femme	Tribunal judiciaire
Magistrat 8	Homme	Tribunal judiciaire
Magistrat 9	Homme	Tribunal judiciaire
Magistrat 10	Femme	Tribunal judiciaire
Magistrat 11	Homme	Tribunal judiciaire
Magistrat 12	Homme	Tribunal judiciaire
Magistrat 13	Homme	Cour d'appel
Magistrat 14	Homme	Cour d'appel
Policier 1	Homme	Corse
Policier 2	Homme	Corse
Policier 3	Homme	Corse
Policier 4	Homme	Corse
Policier 5	Homme	Corse

Tableau 2 : Liste des personnes interviewées.

enregistrés et retranscrits (nous donnons en annexe un extrait d'entretien avec un policier).

L'article est organisé comme suit. Nous commençons par rappeler brièvement les modèles bureaucratique et entrepreneurial élaborés dans la littérature sur le crime organisé, avant de proposer le modèle patrimonial sur lequel nous fondons la suite de cette étude. Nous expliquons alors comment les organisations criminelles peuvent répondre aux deux dilemmes précédemment évoqués. Nous concluons sur une comparaison organisationnelle entre les différents types de crime organisé, détaillant pourquoi à notre sens le crime organisé corse n'est pas une mafia.

Deux modèles dans la littérature : le modèle bureaucratique et le modèle entrepreneurial

Le modèle bureaucratique

Deux modèles, bureaucratique et entrepreneurial, dominent l'approche organisationnelle des organisations criminelles. Le premier, le plus ancien, a été d'abord proposé par Cressey (Albini, 1988 ; Cressey, 1969). Cressey s'inspire des analyses de Weber sur la bureaucratie. Le principe fondamental est de gérer l'incertitude en rendant les comportements prévisibles, grâce à un ensemble de règles qui s'appliquent à tous même si, note Cressey, elles sont pour la plupart non écrites dans le crime organisé pour des raisons de sécurité. La hiérarchie est claire (soldats, capos, *underboss*, *boss*), et l'organisation gère compétences et carrières en interne. Règles et hiérarchie assurent la loyauté des membres, leur engagement et le contrôle de leurs activités qui, pour Cressey, sont l'objectif premier. Ce modèle a été critiqué empiriquement, parce qu'il ne traite en fait que de la mafia italo-américaine, et théoriquement, parce qu'il néglige la flexibilité dont font preuve les organisations criminelles y compris dans les mafias anciennes (Paoli, 2004 ; Medel et Thoumi, 2014). Les organisations criminelles apparaissent plutôt comme des « parapluies » (Cockayne, 2016) abritant des projets divers.

Le modèle entrepreneurial

Le modèle entrepreneurial prend le contrepied des idées de Cressey, en mettant en avant justement la flexibilité des organisations criminelles (Levitt et Venkatesh, 2000 ; Smith, 2021) ; on retrouve d'ailleurs là des débats qui ont beaucoup animé la recherche en économie et en gestion (Piore, 2012 ; Arthur *et al.*, 2005). Les criminels sont décrits comme des entrepreneurs capables de réagir très vite sur des marchés incertains. Les chefs ne gèrent pas directement la plupart des activités menées par les membres de l'organisation, mais les protègent. Les organisations criminelles pratiquent des formes particulières d'incubation et de supervision. Être ainsi dégagés des affaires et de l'échelon opérationnel leur permet d'assurer un rôle de régulation. La loyauté des individus s'attache alors à une « profession », un milieu

social, plutôt qu'à une organisation. Cependant, ce modèle n'explique pas la longévité des organisations criminelles, leur stratégie à long terme si elles ne font que passer de projet en projet. Surtout, il ne rend pas compte de l'influence considérable des organisations criminelles sur les territoires qu'elles contrôlent, leur implantation dans la vie sociale et économique. Il n'intègre pas les très puissants mécanismes de socialisation et d'appartenance qui caractérisent le crime organisé, à nos yeux, le cœur même de ces organisations.

Ni le modèle bureaucratique ni le modèle entrepreneurial ne résolvent donc les deux dilemmes que nous soulignons en introduction. Nous allons dans la suite de cet article tenter de montrer comment un autre appareil conceptuel – organisations patrimoniales, statut, légitimité – peut répondre aux paradoxes organisationnels qui structurent le crime organisé.

Clan et statut : l'organisation patrimoniale

L'organisation patrimoniale

Max Weber (1995a ; 1995b) a théorisé plusieurs formes sociales (organisationnelles), qui sont aussi des modes de domination (Weber, 2014) définis selon deux critères : une structure organisationnelle, et une forme de légitimité. La forme qui nous intéresse ici, parce qu'elle définit bien le crime organisé, est le patrimonialisme que Weber distingue du patriarcat, du féodalisme et de la bureaucratie. Weber théorise le passage dans l'histoire entre ces différentes formes de façon bien plus subtile que par leur simple succession. Ces formes coexistent y compris dans les sociétés modernes, et ces formes sont des idéaux-types qui peuvent s'hybrider, Weber parlant par exemple de « bureaucratie patrimoniale ». Le patrimonialisme est donc tout à fait compatible avec des modes de management très modernes.

Le patrimonialisme se caractérise par la possession personnelle des moyens organisationnels de la domination (entendu à partir de l'*oikos* grec, la demeure, les hommes et les biens), et une légitimité personnalisée (le chef) appuyée sur la tradition (Sell, 2017). Le pouvoir patrimonial est donc arbitraire, comparé au pouvoir bureaucratique, puisqu'il se fonde sur la personne. Weber distingue le patrimonialisme du patriarcat, car il intègre une équipe extérieure à la famille, dans une organisation plus complexe ; il le repère notamment dans l'appropriation personnelle des revenus (notamment les « taxes ») par le chef, via un appareil organisationnel parfois complexe qui n'emploie pas nécessairement des membres de la famille ou du clan. Le concept de patrimonialisme a connu un regain d'intérêt ces dernières années en sciences politiques et en sociologie, pour éclairer les formes organisationnelles du pouvoir avant tout dans les pays du Sud, et définir avec le concept de néopatrimonialisme des formes sociales plus élaborées, où le chef met en œuvre une organisation multiple d'intermédiaires dans les relations avec ses

clients (Erdmann et Engel, 2007 ; Szelenyi, 2015). À nos yeux, il éclaire aussi la forme organisationnelle du crime organisé, ce que nous appelons l'organisation patrimoniale : inscription dans les structures sociales et les valeurs d'un territoire que ces organisations « gouvernement » (Paoli, 2003), personnalisation des relations, confusion entre les revenus de l'organisation et les revenus des chefs (Vaccaro, 2012), clientélisme (entendu comme l'échange et / ou la négociation de services spécifiques et de ressources en contrepartie d'un soutien politique ou social, soit une relation asymétrique), hiérarchie et puissance de la socialisation (Gambetta, 2009).

La forme organisationnelle : hiérarchie et flexibilité

Le crime organisé corse suit deux modèles organisationnels. Dans le premier, c'est le chef seul qui dirige son organisation patrimoniale, à la façon d'un Jean-Jé Colonna ou bien d'un Jacques Santoni (le Petit bar) ; il contrôle le territoire dans lequel les membres de l'organisation mènent des affaires auxquelles il ne participe pas toujours directement. Le second modèle, choisi par la Brise, est celui du « conseil d'administration », de l' « alliance patrimoniale » (Collins, 2011) entre égaux régie par des règles strictes (partage égal de l'argent, secret, solidarité et loyauté absolues, décisions à l'unanimité sur les grandes questions) qui lui ont permis de durer plus de vingt ans jusqu'à ce que, justement, le pacte statutaire (visible dans les liens sociaux et affectifs très puissants qui unissaient les associés) n'éclate et que l'organisation n'explose dans une flambée de violence. Les associés peuvent alors conduire relativement indépendamment leurs affaires, et bien sûr en développer d'autres avec leurs associés. Dans les deux cas, la hiérarchie est nette, avec des chefs et des employés certes très bien rémunérés, mais bien moins que les chefs : « directeur financier », « directeur juridique », hommes de main ou hommes de paille placés ici et là pour assurer le contrôle de l'organisation sur ses marchés. Le crime organisé requiert une grande flexibilité, fondé sur une alternance de coups (une attaque de banque, un réseau de drogue, le détournement de fonds...) et d'affaires à plus long terme (les jeux et casinos, et surtout l'extorsion – on y reviendra). Il faut donc comprendre ensemble – ce que ni le modèle bureaucratique ni le modèle entrepreneurial ne parviennent à faire – court terme et long terme, tout comme les organisations criminelles doivent résoudre le dilemme apparent entre contrôle strict, nécessaire pour d'évidentes raisons de sécurité, et flexibilité puisque leur économie est une économie d'opportunités. Notre argument est que le modèle patrimonial répond à ces questions, à condition d'y intégrer la seconde dimension avancée par Weber : la légitimité.

La légitimité : statut, honneur et tradition

Ce qui frappe quand on écoute les acteurs comme les observateurs du crime organisé, c'est l'emploi récurrent des jugements sociaux pour penser le crime organisé : réputation, statut, légitimité. La réputation se construit

sur l'anticipation de la qualité ou de la performance à partir des expériences passées (Dubois, 2010) ; le statut est un degré « d'honneur social » qui classe les individus dans une hiérarchie de prestige ; et la légitimité est le degré d'acceptabilité sociale de comportements selon les normes en cours dans un groupe social (pour une discussion de ces concepts en management, voir Bitektine, 2011). Casanova, un « chef fédérateur » (Journaliste), est ainsi « la gloire du milieu » (Policier), tandis qu'un juge évoque la « célèbre équipe » de la Brise, qui se forge « petit à petit une réputation internationale jusqu'en Afrique et en Russie » (Journaliste). La Brise a « un statut dans le milieu » (Journaliste). Ce vocabulaire revient chez les criminels eux-mêmes : Mariani, cet homme « agréable, très intelligent, doté d'un énorme charisme [qui] se vantait d'avoir tué 54 personnes », déclare au tribunal : « La Brise de Mer, c'est un mythe » ; alors que tout le monde sait qu'elle existe, et qu'elle est précisément un mythe, une légende, dans l'histoire corse. Mariani est trop intelligent pour ne pas rappeler ici ce qu'est la Brise et son statut. Le chef de l'organisation patrimoniale s'appuie sur son statut pour légitimer sa position dominante, et la faire accepter par les dominés. Ce statut s'exprime par un style de vie, un luxe voyant : villas avec hélicoptère, voitures de marques prestigieuses ou comportements associés (Santoni donnant 1 000 € de pourboire à un groom d'hôtel). C'est à la fois un sentiment de sa position sociale, et une manifestation de cette position qui agit comme un outil de management. Une histoire l'illustre parfaitement, quand l'homme de main de Santoni, chef du Petit bar, rapporte à son chef sa visite à un restaurateur qui n'avait pas payé sa « protection » :

« Je lui ai dit : "Tu as voulu jouer, maintenant, je vais aller voir Jacques [Santoni], ton sort, il est entre ses mains". Je dis : "Dûmé, tu sais ce que tu as perdu, c'est-à-dire à la date que je dis, s'il n'y a pas les sous, je reviens et le restaurant c'est devenu le mien, et tout ce que vous avez donné, c'est perdu, tu le sais Dûmé." Y dit : "Je sais Mika". Je dis donc : "Mais toi, ne t'imagines pas que tu vas t'en sortir comme ça, parce que moi je reprends le restaurant et toi tu es tranquille. Si tu me dois des sous, je vais tout te prendre, mon chéri : ta maison, ta sœur et le cabinet ; c'est l'enfer pour toi et toute ta famille, sache-le." »

Cette histoire raconte le crime organisé corse : l'organisation patrimoniale (le chef et son « domaine » patrimonial), l'intégration du crime organisé dans la société (l'homme de main connaît sa victime, la vie de sa victime, qui en retour sait très bien qui est Mika), et surtout la nature du statut dans le crime organisé, à savoir faire peur. Les organisations criminelles s'imposent, parce qu'elles font peur : c'est l'expression de leur statut. « La réputation de Germani et sa persuasion suffisent à évacuer la petite équipe [b] du cercle Wagram dont il prend possession en héritier de la Brise après la chute de celle-ci » note un journaliste, et un juge : « C'est la réputation de Germani qui a convaincu ses interlocuteurs de ne pas résister » tandis que Colonna a la « réputation d'être l'homme fort du Sud de l'île » (Journaliste). La violence physique compte bien sûr, mais elle n'explique pas tout : on obéit à Santoni, pourtant infirme dans son fauteuil roulant après un accident de moto. Santoni est incapable de

participer à la moindre action violente, mais il peut faire tomber l'épée de Damoclès à tout moment sur Dumè, ses victimes, sur les membres de son organisation, par la domination qu'il exerce sur eux. C'est le statut de Santoni qu'agite Mika devant Dumè, et qui doit suffire à le faire plier. Ce prestige régule aussi les relations à l'intérieur des organisations criminelles, comme le suggère le modèle patrimonial : les guerres opposent des chefs d'une même organisation, comme on le verra avec la chute de la Brise, ou bien des organisations rivales – la Brise attaque ainsi le clan Memmi sur son fief de Corte, prenant par la même occasion le contrôle de toutes ses activités. En revanche, l'histoire du crime organisé compte peu de révolutions internes menées par les dominés contre les dominants. Les liens personnels claniques (plutôt que familiaux même s'ils le sont souvent aussi) dessinent une « fraternité imaginaire » (Paoli, 2003), qui régit la vie des membres de l'organisation. Là où le contrat de travail légal ne peut exister, c'est un contrat lié à la personne, et non à la fonction, qui régule les relations entre employeur et employés ; c'est ce que Weber appelle le contrat statutaire. Entrer dans l'organisation implique d'en accepter toutes les règles (Cockayne, 2016) qui régissent l'ensemble de la vie de l'individu, y compris sa vie personnelle ou familiale. Dans un contexte où la moindre relation sociale (amitiés, relations amoureuses) peut mettre en danger l'organisation et ses membres, le contrat statutaire lie deux personnes, et non deux fonctions temporairement occupées par tel ou tel. D'où souvent des rites de passage, tels les tatouages des yakuzas ; les criminels corses mènent des enquêtes de personnalité, privilégient ceux qui leur sont liés socialement (amis, famille au sens large) et mettent en scène la vie de l'organisation. À titre d'exemple, les mafias américaines et italiennes ont des règles très strictes sur les relations aux femmes : il est interdit de « toucher » à la femme d'un autre membre de l'organisation, ce que l'on retrouve dans les organisations corses, où justement les relations affectives se tissent (et se contrôlent) entre membres des mêmes clans impliqués dans l'organisation. Les mafias italiennes et américaine se développent dans des groupes sociaux précis, très unis ; tous les chefs et la très grande majorité des membres de Cosa Nostra sont d'origine italienne, et même de certaines régions italiennes pour assurer la cohésion de l'organisation (Papachristos et Smith, 2013).

Il y a là un paradoxe : ce statut, cette capacité à faire peur, est pour partie légitime, sans quoi elle ne fonctionnerait pas et ne garantirait pas aux organisations criminelles leur longévité. « Tout notre système de coopération reposait sur la confiance », raconte Joseph Bonnano, chef d'une des cinq familles de la mafia new-yorkaise (cité dans Catino, 2015, p. 538), par un étrange paradoxe : comment faire confiance à des gens qui justement ne respectent pas les règles et n'hésitent pas à tuer par intérêt ? Comment expliquer cette légitimité ? Les raisons sont multiples : un contexte socio-politique troublé, une reprise ou une réinterprétation efficace des traditions et des valeurs locales, l'intégration des criminels dans l'histoire et les réseaux de pouvoir locaux, la redistribution de ressources

matérielles et immatérielles par les chefs des organisations criminelles dans leur « fief ».

Le crime organisé prospère d'abord dans des territoires où le pouvoir légal est contesté (Italie du Sud, Amérique latine, Russie, Albanie...). C'est évidemment le cas de la Corse, traversée par les mouvements indépendantistes et la contestation de l'autorité de l'État français (Briquet, 1995 ; Fabiani, 2018). La Brise a réussi des dizaines de *hold-ups* sans presque jamais être rattrapée par la justice. Ces braquages leur ont apporté moyens financiers et surtout prestige au-delà du « milieu », pour avoir déjoué les autorités étatiques, dont une partie de la Corse, du fait de son histoire, ne reconnaît pas la légitimité². Le braquage de la banque suisse UBS, réputée inviolable, donne le plus grand exemple de ces mécanismes : réussi sans qu'un coup de feu ne soit tiré grâce à un plan subtil parfaitement élaboré, ce braquage a apporté des millions à la Brise autant qu'il a valu à son concepteur, le « génial » Richard Casanova, une réputation de « génie » au-delà du « milieu ». Toute la presse en parla. Et quand, par hasard, la police arrêta plusieurs chefs de la Brise, ceux-ci s'échappèrent de la prison de Borgo sans une fois de plus tirer un coup de feu, grâce à un faux ordre de libération soi-disant venu du président du tribunal d'Ajaccio. Les évadés sortirent par la grande porte en plein jour, et reçurent même selon la loi quelques centaines de francs pour leur libération ; ils se jouaient des autorités françaises. Leur statut opérait d'ailleurs pleinement même en prison, tant auprès des autres prisonniers que du personnel pénitentiaire ; ils n'étaient pas des prisonniers « comme les autres ». Ce coup de force assit doublement leur prestige ; ils affirmaient leur compétence criminelle et leur intelligence, et l'idée qu'ils étaient intouchables aussi bien pour l'État et leurs rivaux dans le milieu que pour leurs victimes.

Les organisations criminelles s'inscrivent dans les normes sociales de l'île (ou du moins présentes dans l'île), là encore comme les mafias italiennes ou les triades chinoises et les yakuzas japonais (Hill, 2003). Les criminels reprennent ou réinterprètent ainsi des valeurs dominantes, au premier rang desquelles l'honneur (Fabiani, 2018). Colonna et Francis Guazelli (la Brise) ont mené des *vendettas* violentes pour venger leur père, et leur oncle pour Colonna, qui s'engage alors dans une cavale de dix ans ; ils obéissent de la sorte à une tradition sans doute pour partie fantasmée (Fabiani, 2018), tout comme Christophe Guazzelli (fils de Francis assassiné à son tour) tout récemment. Contrairement à l'idée que l'on peut se faire des criminels comme « *outsiders* », la plupart des chefs criminels corses sortent de familles connues, bien implantées dans l'île. L'oncle de Colonna fut conseiller général et vice-président de l'assemblée de Corse. Parmi les chefs de

² Sans entrer dans cette longue histoire qui irait au-delà du présent article, on peut rappeler que la Corse génoise a été conquise au XVIII^e siècle par la France alors que son *leader*, Pascal Paoli, tentait de mettre en place un État indépendant inspiré des Lumières (république, égalité des citoyens, vote, éducation). Voltaire ou Rousseau saluèrent ainsi l'œuvre de Paoli. Voir notamment le livre de Jean-Paul Fabiani sur la sociologie de la Corse : Fabiani J.-L. (2018), *Sociologie de la Corse*, Paris, La Découverte.

la Brise, Georges Seatelli est fils de notaire, frère du futur bâtonnier du barreau d'Ajaccio ; les Guazelli sont aussi une famille puissante, déjà engagée dans le crime organisé, mais comptant aussi le vice-président du Crédit Agricole sur l'île et futur directeur financier de la collectivité territoriale de Corse ; la sœur de Moracchini avait épousé le député-maire de Bastia ; Casanova, lui aussi venu d'une famille bourgeoise bien implantée, fut très tôt lié à Michel Tomi, homme d'affaires enrichi dans les jeux et les casinos, qui lança le PMU en Afrique grâce à ses relations avec de nombreux chefs d'État africains. Tomi finançait la carrière politique de Charles Pasqua ; son frère siégeait au conseil d'administration du syndicat de la Police. Tout ceci à titre d'exemples : les criminels corses sont donc des héritiers, qui bénéficient d'un capital social important qu'ils ont pu mobiliser durant toute leur carrière. Cet ancrage familial leur vaut aussi prestige, comme le dit un policier à propos de Jean-Claude Germani, insistant sur son héritage (il est le beau-frère de Casanova) et sa capacité à faire peur :

« C'est quelqu'un qui s'est imposé en raison de ses relations avec Richard Casanova, mais aussi parce qu'il n'a peur de rien. Il n'a jamais quitté le milieu et a franchi les différentes étapes. »

Les criminels jouissent donc d'une légitimité sociale en dépit (parfois en raison) de la violence qu'ils exercent sur le territoire qu'ils contrôlent, évidemment pas aux yeux de tous ; mais c'est un trait caractéristique mis en avant par la recherche récente sur les jugements sociaux, que le prestige varie selon les « audiences » et les groupes sociaux (Ertug *et al.*, 2015). Si cette légitimité est paradoxale, elle fait accepter la domination quand bien même on la subit : pour Dùmè, elle a une forme de légitimité ou d'évidence. Enfin, cette légitimité s'impose aux acteurs par le contrôle économique et social qu'exercent les organisations criminelles sur leur territoire, d'où la métaphore du fief.

La métaphore du fief

Ce qui distingue le crime organisé, c'est en effet le contrôle d'un territoire que les organisations criminelles régissent à la manière d'un « gouvernement » à travers une organisation patrimoniale clientéliste (Vaccaro, 2012). Nul ne doit pouvoir venir les concurrencer sur le « fief » qu'elles contrôlent (Paoli, 2002). De fait, les organisations criminelles corses se sont historiquement réparti l'île entre le Nord (La Brise puis Germani) et Sud (Colonna puis Petit bar).

Les organisations corses investissent d'abord l'économie locale, de façon à blanchir l'argent et surtout s'intégrer dans les circuits économiques légaux. Comme le note un policier, la Brise a « servi de banque à toute la Corse ». Les organisations criminelles ont de l'argent à placer, et à blanchir : elles font d'une pierre deux coups en identifiant entreprises et entrepreneurs sur deux critères. En premier, le secteur professionnel ; elles privilégient les secteurs où l'argent liquide circule (restaurants, bars, boîtes, débits de tabac, laveries, stations essence...), ainsi que les secteurs à la croisée du politique et de l'économique, où leur statut et leur réseau sont les plus efficaces (déchets, travaux publics...). Ces secteurs ont en plus l'avantage

d'employer une main-d'œuvre peu qualifiée, et donc potentiellement du travail clandestin. Les organisations criminelles ciblent ensuite des entreprises qui ont besoin d'argent et ne peuvent l'obtenir *via* les banques, ou ne peuvent l'obtenir qu'à des conditions dont elles ne veulent pas. Leur puissant réseau social leur permet d'identifier ces entreprises et de contacter leurs dirigeants. Par exemple, la Brise veut racheter une concession Opel à Bastia, mais la marque recule devant la réputation des investisseurs ; la Brise se tourne alors avec succès vers la concession d'une grande marque française : « Cherchez l'erreur » dit un juge. Elles mettent en place une double comptabilité pour les factures et les salaires, afin de blanchir l'argent et d'échapper aux taxes. Les criminels peuvent ainsi mettre en place des hommes de paille pour prendre le contrôle de l'entreprise, s'installant dans l'économie légale. C'est encore une sorte de contrat statutaire, attaché à la personne, qui engage l'emprunteur entièrement ; en dehors des circuits financiers légaux, le système ne fonctionne que tant que l'organisation a « les moyens de collecter l'argent, de faire peur, d'intimider » (Policier) comme dans l'extorsion avec la menace de saisir l'entreprise, voire d'actions violentes. La Brise a ainsi achevé sa transformation en « achetant » l'économie légale insulaire (Juge) ; comme le note encore un policier, les criminels deviennent alors très difficiles à arrêter, dans les deux sens du terme :

« Si on n'arrive pas à les mettre hors d'état de nuire dans les deux ans, c'est foutu. Ils sont en train de changer de dimension, les barons du Petit Bar ne font quasiment plus rien directement, ils font faire, ils gèrent leurs affaires comme la Brise de Mer à la fin des années 1980. »

Autrement dit, ils ont assis leur contrôle sur leur fief qui génère des revenus réguliers et importants.

Les chefs peuvent alors redistribuer des ressources, non seulement de l'argent, mais des emplois, des contrats... C'est ce que l'on peut appeler l'effet « Robin des Bois », où ils donnent l'impression de prendre aux riches pour le distribuer aux pauvres. Un juge note :

« Casanova est une sorte de dieu vivant. Les gens sur l'île l'adorent : il fait le bien autour de lui grâce à ses moyens illimités, il distribue beaucoup. Casanova avait, à l'image de Francis Mariani, comme on dit, une vraie réputation, ce qui lui assurait une belle protection. »

Ils apparaissent comme des notables, des bienfaiteurs qui occupent dans le tissu socio-économique de l'île une place centrale dans la mesure où beaucoup leur sont, littéralement, endettés, et qu'ils agissent également comme des intermédiaires lors de conflits ou d'affaires. Jean-Jé Colonna se pose ainsi en « chef fédérateur », pour reprendre l'expression d'un journaliste à propos de Casanova :

« Je pense avoir beaucoup d'amis, je rends service dans la mesure de mes moyens et de mes connaissances. J'ai toujours cherché à éviter les conflits et à arranger les rapports entre les gens. C'est sans doute ce qui m'a valu ma réputation de parrain. »

La légitimité des organisations criminelles tient donc aussi à leur pouvoir social. Elle se manifeste finalement dans le soutien à des causes populaires, organisations caritatives ou encore clubs de football. L'influence

qu'elles exercent sur leur territoire a poussé des responsables politiques à faire appel à elles, au point que l'on disait sur l'île que la Brise faisait les élections. Paul Giacobbi a ainsi pu cumuler les mandats malgré ses liens avec la Brise. La légitimité est un jugement social : les rumeurs ni même les condamnations pour clientélisme et détournement de fonds publics n'ont suffisamment discrédité Paul Giacobbi aux yeux de ses électeurs pour l'écartier du pouvoir. Le pouvoir dans l'île des organisations criminelles est bien sûr contesté, par des organisations « anti-mafia » comme A Maffia No A Vita lè ou le collectif Massimu Susini. Mais pas suffisamment pour annihiler le prestige dont jouit toujours par exemple un Richard Casanova, figure du bandit « romantique », élégant, brillant, rebelle, qui fut peut-être un agent de l'État français ; alors même que les décisions importantes de la Brise se prenaient à l'unanimité du « conseil », il fut lui aussi responsable des nombreux assassinats perpétrés par l'organisation.

Conclusion

Le modèle que nous proposons explique comment les organisations criminelles résolvent les deux dilemmes (contrôle / flexibilité et économie de projets / engagement à vie) auxquels elles sont confrontées. La puissance de la socialisation et des liens sociaux, l'intériorisation des règles, la menace permanente mais pour partie légitime que les chefs exercent, permet à ces derniers, grâce à leur statut, de contrôler des organisations fonctionnant comme des « fraternités imaginaires » (Paoli, 2003) où domine la solidarité, tout en laissant à leurs subordonnés une grande marge de manœuvre dans la gestion quotidienne des affaires. C'est justement le prestige et la légitimité attachés à l'organisation qui rendent possibles ces affaires, parce que les membres peuvent se prévaloir du prestige et de la puissance de l'organisation. Or ce prestige s'incarne d'abord dans le statut des chefs, de sorte que les subordonnés fondent leurs activités quotidiennes sur ce que font les chefs, quand bien même ceux-ci n'interviennent pas ou peu dans telle ou telle affaire. De même, l'engagement socialisé à vie dans cette « fraternité imaginaire » résout le dilemme du temps : les membres de l'organisation mènent une suite de projets sans remettre en cause l'appartenance à l'organisation. Socialisation et prestige sont donc essentiels aux organisations criminelles ; contrairement aux idées reçues qui font d'elles des organisations sauvages, violentes et anarchiques, elles sont beaucoup plus socialisées et même réglementées que des organisations légales où les risques sont évidemment moins grands. Les organisations criminelles corses durent : plus de vingt ans pour la Brise ou le réseau Colonna. Ainsi de la violence, dont les organisations criminelles régulent strictement l'usage : la violence coûte cher en hommes et en moyens ; elle expose au grand jour l'organisation, avant tout aux enquêtes de la police, mais aussi aux audiences de l'organisation ;

elle peut encore susciter des représailles, elles aussi très coûteuses. La succession de violences qui a précipité la chute de la Brise s'explique dans notre modèle : l'alliance patrimoniale a été rompue. Un signe très clair de dysfonctionnement, très bien perçu par les acteurs eux-mêmes, fut quand le chauffeur que Mariani associait de plus en plus à ses activités participa à un « conseil d'administration », où de son propre aveu il n'avait rien à faire. La Brise est tombée parce que la confiance et le pacte entre les chefs se sont brisés, notamment aux yeux de Mariani qui soupçonnait de plus en plus son ami et associé de longue date, Casanova, de ne plus respecter les règles communes ni les engagements personnels des uns envers les autres. La vague de violence emporta presque tous les associés, dont Casanova et Mariani, ouvrant aussi une sanglante guerre de succession là où la Brise avait paru si longtemps, pour les raisons que nous avons expliquées, intouchable. La vie de l'organisation patrimoniale dépend de son ou ses chefs, et la disparition de Colonna dans un accident de voiture entraîna elle aussi une violente guerre de succession. Les organisations corses ne survivent pas à leurs chefs.

C'est là un point capital, qui à nos yeux distingue les organisations corses de la mafia italienne ou italo-américaine. Les organisations corses ne sont pas une mafia. Deux voies permettent l'accession au pouvoir : interne et externe. La voie externe, suivie par tous les « parrains » corses, consiste à renverser des organisations rivales pour prendre leur place. Pareille entreprise suppose de disposer de moyens importants, argent, réseaux, mais aussi déjà de légitimité : ce fut le cas de la Brise quand elle s'attaqua d'abord au clan Memmi, qui « tenait » la région de Corte. C'est encore le modèle organisationnel des cartels sud-américains (Medel et Thoumi, 2014). La voie interne revient à grimper progressivement vers les postes de pouvoir dans la même organisation ; c'est le modèle des mafias nord-américaines ou italiennes. L'organisation peut alors survivre à ses chefs par une transmission du pouvoir patrimonial, souvent par héritage familial, ce qui n'exclut pas la violence à l'image de l'ascension sanglante d'un Toto Riina dans la mafia italienne. Ce qui distingue une mafia, c'est donc sa capacité à se reproduire : les organisations corses n'y parviennent pas, ou pas encore. La disparition des chefs n'élimine pas le crime organisé : soit l'organisation peut se reproduire en portant au pouvoir un nouveau chef ; soit elle élimine telle ou telle organisation, laissant la place à de nouvelles organisations menées par de nouveaux chefs patrimoniaux, comme il arrive en Corse. Le combat contre le crime organisé, en Corse ou ailleurs, nécessite évidemment de mettre ses membres, au premier rang desquels les chefs, hors d'état de nuire, mais suppose aussi une action en profondeur sur le territoire où elles sont implantées, faute de quoi le crime organisé se reproduit, par voie interne ou voie externe « sociologique ».

Bibliographie

- ALBINI J. L. (1988), "Donald Cressey's contributions to the study of organized crime: An evaluation", *Crime & Delinquency*, 34(3), pp. 338-354.
- ARTHUR M. B., KHAPOVA S. N. & WILDEROM C. P. M. (2005), "Career success in a boundaryless career world", *Journal of Organizational Behavior*, 26(2), pp. 177-202.
- BITEKTINE A. (2011), "Toward a theory of social judgments of organizations: The case of legitimacy, reputation and status", *Academy of Management Review*, 36(1), pp. 151-179.
- BRIQUET J.-L. (1995), « Les pratiques politiques "officieuses". Clientélisme et dualisme politique en Corse et en Italie du Sud », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 20(1), pp. 73-94.
- BÖHM S. & PASCUCCI S. (2020), "It's not just about the Mafia! Conceptualizing business–society relations of organized violence", *Academy of Management Perspectives*, 34(4), pp. 546-565.
- CATINO M. (2015), "Mafia rules. The role of criminal codes in mafia organizations", *Scandinavian journal of management*, 31(4), pp. 536-548.
- COCKAYNE J. (2016), *Hidden power: The strategic logic of organized crime*, Oxford University Press.
- COLLINS R. (2011), "Patrimonial alliances and failures of State penetration: A historical dynamic of crime, corruption, gangs, and mafias", *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 636(1), pp. 16-31.
- CONSTANTY H. (2017), *Corse, l'étreinte mafieuse*, Paris, Fayard.
- CRESSEY D. R. (1969), *Theft of the nation: The structure and operations of organized crime in America*, New York, Harper & Row.
- DUBOIS S. (2010), « La réputation pour gérer les carrières », *Gérer & Comprendre*, n°99, mars, pp. 64-73.
- DUPLAT V., VERY P. & MONNET B. (2012), "Identification and economic analysis of governance mechanisms in legally registered mafia firms", *M@n@gement*, pp. 273-282.
- ERDMANN G. & ENGEL U. (2007), "Neopatrimonialism reconsidered: Critical review and elaboration of an elusive concept", *Commonwealth & Comparative Politics*, 45(1), pp. 95-119.
- ERTUG G., YOGEV T., LEE Y. *et al.* (2015), "The art of representation: How audience-specific reputations affect success in the contemporary art field", *Academy of Management Journal*, 59(1), pp. 113-134.
- FABIANI J.-L. (2018), *Sociologie de la Corse*, Paris, La Découverte.
- FOLLOROU J. (2022), *Mafia corse - Une île sous influence*, Paris, Robert Laffont.
- FOLLOROU J. & NOUZILLE V. (2004), *Les Parrains Corses : leur histoire, leurs réseaux, leurs protections*, Paris, Fayard.
- GAMBETTA D. (2009), *Codes of the underworld: How criminals communicate*, Princeton University Press.
- HILL P. B. E. (2003), *The Japanese Mafia: Yakuza, Law, and the State*, Oxford, Oxford University Press.
- LEVITT S. D. & VENKATESH S. A. (2000), "An economic analysis of a drug-selling gang's finances", *Quarterly Journal of Economics*, 115(3), pp. 755-789.
- MEDEL M. & THOUMI F. (2014), "Mexican drug 'cartels'", in PAOLI L. (éd.), *The Oxford handbook of organized crime*, Oxford University Press, pp. 196-218.
- MORSELLI C., PAQUET-CLOUSTON M. & PROVOST C. (2017), "The independent's edge in an illegal drug distribution setting: Levitt and Venkatesh revisited", *Social networks*, 51, pp. 118-126.
- PAOLI L. (2002), "The paradoxes of organized crime", *Crime, Law and Social Change*, 37(1), pp. 51-97.
- PAOLI L. (2003), *Mafia brotherhoods: organized crime, Italian style*, Oxford, Oxford University Press.
- PAOLI L. (2004), "Italian organized crime: Mafia associations and criminal enterprises", *Global Crime*, 6(1), pp. 19-31.
- PAPACHRISTOS A. V. & SMITH C. M. (2013), "The embedded and multiplex nature of Al Capone", in MORSELLI C. (éd.), *Crime and networks*, Routledge, pp. 109-127.
- PIORE M. J. (2012), "The neoliberal ideal and the reality of workplace practice: Shifting axes of political mobilization and new regimes of workplace governance in the United States", in MILLER M. (éd.), *Worlds of Capitalism*, Routledge, pp. 193-213.
- SELL C. E. (2017), "The two concepts of patrimonialism in Max Weber: From the domestic model to the organizational model", *Sociologia & Antropologia*, 7(2), pp. 315-340.
- SMITH R. (2021), "Chapter 4 - Understanding crimino-entrepreneurial ecosystems", in SMITH R., *Entrepreneurship in Policing and Criminal Contexts*, Emerald Publishing Limited, pp. 93-125.
- SZELENYI I. (2015), "Weber's theory of domination and post-communist capitalisms", *Theory and Society*, 45(1), pp. 1-24.
- VACCARO A. (2012), "To pay or not to pay? Dynamic transparency and the fight against the Mafia's extortionists", *Journal of Business Ethics*, 106, pp. 23-35.
- VACCARO A. & PALAZZO G. (2015), "Values against violence: Institutional change in societies dominated by organized crime", *Academy of Management Journal*, 58(4), pp. 1075-1101.
- VÉRY P. & MONNET B. (2008), « Quand les organisations rencontrent le crime organisé », *Revue Française de Gestion*, 183(3), pp. 179-200.
- WEBER M. (1995a), *Économie et société. Volume 1*, Paris, Pocket.
- WEBER M. (1995b), *Économie et société. Volume 2*, Paris, Pocket.
- WEBER M. (2014), *La domination*, Paris, La Découverte.

Annexe : extrait d'entretien avec Policier 1

Un commerçant ajaccien a été victime d'une tentative d'assassinat en plein jour, dans son commerce. Il a réussi à s'enfuir et a survécu. Ses assaillants ont disparu. Leur scooter a été retrouvé en cendres quelques jours plus tard.

Ce qui est typique de ce cas, c'est l'aventure individuelle en apparence, ce qui fait qu'on ne sait pas du tout à ce jour ce qui a pu arriver. Soit une querelle de territoire soit quelque chose de pire ; en tout cas, là, moi, dessus, j'ai pas d'information particulière parce que c'est une affaire d'immobilier, une affaire de drogue, une affaire de *business* ordinaire...

Tout de même, peut-on essayer de comprendre ce qui s'est passé des deux côtés ? Comprendre sur les gens qui lui ont voulu du mal, et puis, d'autre part, qu'est-ce qui s'est passé pour que lui soit dans cette situation-là ?

Ce que je remarque d'abord, c'est le côté amateur de ceux qui s'en sont pris à lui [...] c'est un peu une imitation, c'est-à-dire que on a donc deux types sur un scooter volé. Le scooter volé est retrouvé un peu plus loin, bon, donc ça, ça ressemble en effet à l'exécution traditionnelle du milieu, mais ce qui se serait passé il y a vingt ans par exemple ou ce qui se passerait aujourd'hui avec des gars plus organisés, c'est qu'il serait vraiment mort ! Par exemple donc il s'est réfugié dans son arrière-boutique si j'ai bien compris, et là, les gars ont préféré partir et fuir plutôt que de finir le travail donc ça, c'est ça l'amateurisme, c'est ça le côté amateur en fait ; et ce côté amateur et copieur, c'est qu'on va prendre des gamins qui vont copier les pratiques habituelles, mais en fait ce sont des façons de faire qu'ils vont pas pousser jusqu'au bout. Ils ont eu peur, c'est ça que je veux dire, ils ont eu peur, voilà ils ont eu peur, ils ont eu peur qu'on les voit, qu'on les reconnaisse ; ils ont eu un réflexe reptilien de peur, d'autres dans les mêmes circonstances n'auraient pas eu ce réflexe-là et auraient fini le gars et seraient repartis et quasiment sous le regard de tout le monde parce qu'il se seraient sentis protégés, et j'ai envie de dire que les passants auraient presque pu les reconnaître et que dans cas-là le fait qu'ils aient un casque ou qu'ils soient habillés de façon à ce qu'on les voit pas, c'est presque pour rendre service aux passants, c'est pour éviter aux passants d'avoir à faire semblant de pas les reconnaître. Là, on peut dire "Bon ben voilà, je les ai pas vus, ils avaient un casque". Bon donc je pense que dans un cas plus organisé, les deux types auraient vraiment tiré sur lui, seraient allés le chercher et seraient partis après avoir fini le travail, et n'auraient pas eu peur d'être reconnus parce que vraiment ça pose aucun problème. Donc cet amateurisme, moi je peux voir deux causes. La première, c'est que le chef est lointain, c'est-à-dire que le chef pour se protéger,

celui qui a commandité, voilà c'est quelqu'un qui pour rester caché va parler par intermédiaires, alors ça, c'est très typique peut-être maintenant d'une façon de faire, de distribuer de l'information, les consignes, un peu de façon lointaine par une personne interposée et pas sur le mode opératoire mais plutôt sur le mode de la commande : "Voilà ce qu'il faudrait faire ; faites ça plutôt que... voilà comment il faudrait faire". Et comme tout le monde a des armes en Corse, tout le monde est tenté de les utiliser, donc n'importe qui peut essayer de faire peur aux voisins. Mais évidemment, il y en a qui arrivent, d'autres qui n'y arrivent pas. Bien sûr que régner, c'est faire peur aux autres, mais c'est pas à la portée de n'importe qui ; ça demande une forme de dureté et de faire appliquer des ordres. Dire à n'importe quel gamin "Tiens, je te mets au défi d'aller me débarrasser de tel ou tel", il y a toujours un gamin qui va accepter pour l'argent ou pour avoir l'impression qu'il est quelqu'un, mais dans un cas normal, les gamins qui auraient fait ça auraient eu plus peur de leur chef et donc de rater le projet ou de rater l'affaire que de la police ou du type lui-même.

Après je sais pas ce qui s'est passé pour la victime, mais si j'ai bien compris, il est encore en vie : ça veut dire qu'il a évidemment survécu donc on s'est pas acharné sur lui, donc il y a de l'amateurisme dans les gens qui ont essayé de faire ça mais il y a peut-être aussi de l'amateurisme dans ce qu'il fait lui-même, parce qu'apparemment il s'attaquait à des gens qui l'ont laissé faire après. Pour que ça fonctionne, il faut qu'il y ait quelqu'un de sage à un moment ou un autre, c'est-à-dire quelqu'un qui comprend que son rôle c'est de se taire ou d'arrêter de jouer ou d'arrêter de faire des choses, parce que c'est la sagesse, sinon il va lui arriver des vrais problèmes. En fait, il faut être calme pour deux, pour celui qui menace et, comme on a compris, qui va aller jusqu'au bout ; voilà, il faut pouvoir être calme pour lui aussi. En fait, c'est s'écraser bien sûr quand on sait qu'on n'a pas la possibilité de s'opposer.

Après, ce que je trouve intéressant dans l'histoire, à part l'histoire donc du côté amateur des gens qui ont voulu ces choses-là, c'est ce qu'il a voulu faire, lui, et je sais pas ce que c'est du tout mais sûrement qu'il a voulu en faire des choses un peu "*border*", enfin s'il était resté simplement restaurateur – je crois il était restaurateur –, oui bon il lui serait pas arrivé grand-chose, donc il a tenté quelque chose qui a déplu à quelqu'un, il est allé sur le pas-de-porte de quelqu'un, quoi, sans payer la taxe.

Il aurait refusé de se faire racketter ?

Enfin, je voulais dire la taxe du pas-de-porte mais au sens normal du terme, c'était peut-être aussi une question de racket mais je pense pas, parce que oui, on va pas tuer quelqu'un qui pourrait payer.

Qu'aurait-il pu faire ?

Depuis la fin de la brise *et cetera* et des autres, il y a des gens qui tentent des trucs comme des équipes qui sortent de nulle part.

Il y a toujours quelqu'un qui connaît quelqu'un qui a une histoire ou qui a une idée, qui croit voir passer une affaire. Et puis, y a toujours quelqu'un qui va être chef, vous savez c'est comme dans l'histoire des rats : on met des rats dans des cages, il y a toujours des rats forts et des rats faibles, mais si on ne retient que les rares forts, même parmi les rats forts, y en a qui deviennent faibles donc il y en a qui se demandent, qui veulent montrer qu'ils sont des rats forts, surtout chez les jeunes qui veulent du fric et qui veulent se montrer forts et qui espèrent de l'espace pour exister comme ça en faisant n'importe quoi. Vouloir être quelqu'un.

Il y en a quand même qui y parviennent ?

C'est instable et ça prend beaucoup de temps. En fait, pour être le rat qui contrôle les autres rats, il faut déjà être de ceux qui n'ont pas peur, de ceux qui ont l'habitude de parler haut et fort et qui commandent et qu'on écoute sans avoir à se poser de questions. Les gamins qui se posent la question de savoir quel rat ils sont, ils ont un doute là-dessus. Y'en a qui ont pas de doute,

ils ont toujours commandé, on leur a toujours obéi ; c'est peut-être une question de famille ou d'histoire ou de personne, hein, mais c'était déjà en eux avant.

Ils viendraient d'un milieu social, de familles particulières ?

Disons qu'il y a des familles auxquelles il faut pas s'attaquer, comme une impossibilité qui n'est peut-être pas justifiée par quelque chose de précis mais comme une espèce d'ambiance. Il y a des gens qui ont déjà beaucoup d'argent et des gens qui connaissent du monde, bon ça, c'est un peu la face émergée de l'iceberg hein. Il y a des gens à qui on peut faire appel en cas de problème aussi. Donc il vaut mieux être bien avec ceux qui sont menaçants ou qui pourraient poser un problème, pour éviter d'être ennuyé et puis aussi pour pouvoir leur demander service s'il y en a besoin. Mais je pense qu'ici personne ne peut avoir de surprise, tout le monde se connaît. Disons qu'on sait qu'il faut pas savoir par exemple.